



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

action sociale

Question écrite n° 94893

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les ponctions opérées sur les réserves de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Le projet de loi de finances rectificatives pour 2015 a été voté en prévoyant la création d'un fonds de soutien exceptionnel destiné aux départements connaissant une situation financière particulièrement dégradée. Ce fonds de 50 millions d'euros sera financé sur les ressources de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Ce nouveau prélèvement qui n'avait pas été mis à l'ordre du jour du conseil de la caisse en novembre 2015 s'ajoute à l'annulation de 85 millions d'euros destinés aux établissements de services. Au total, c'est donc 135 millions d'euros de crédits destinés aux structures et aux professionnels qui seront utilisés à d'autres fins. La fédération hospitalière de France s'est alarmée devant cette situation. En effet, ces ponctionnements, certes guidés par l'urgence, s'avèrent inquiétants alors que les questions de solidarité et d'autonomie demeurent essentielles et nécessitent un financement spécifique. Il lui demande de préciser la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94893

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3012

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)